

École St Joseph
7, route de La Roche
29800 La Martyre
tel : 02 98 25 13 65

Circulaire de rentrée 2024-2025



Bonjour à tous !

Toute l'équipe de l'école St Joseph souhaite la bienvenue aux nouveaux parents et aux familles qui nous sont fidèles et que nous retrouverons avec plaisir à la rentrée.

Voici quelques informations facilitant une bonne organisation de la vie de l'école.

Rentrée scolaire : le lundi 2 septembre à 8h45

Répartition des élèves, personnel de l'école, présidentes des associations.

PS1-PS2-MS : Mme Stéphanie Le Jeune
Décharge de direction : Mme Julie Marin le vendredi

GS-CP-CE1 : Mme Amandine Le Lann

CE2-CM1 : Mme Aurélie Corre

CM2 : Mme Morgane Baron

Poste Dispositif d'Adaptation : Mme Véronique Duclos

Animateur sportif : Mr Gilles Kerriou

Aide-maternelles : Mme Claudie Morvan et Mme Mélanie Specty

Auxiliaires de vie scolaire: Mme Baro Guylaine, Mme Roger Denise, Mme Bossard Pascale,
Mme Delporte Fabienne, Mme Le Moal Solenn

Présidente O.G.E.C : Mme Marie L'Hostis

Comptable O.G.E.C : Mme Caroline Bothorel

Présidente A.P.E.L : Mme Sarah Uguen



Informations sur le fonctionnement de l'école:

× Horaires

Les heures de surveillance sous la responsabilité de l'école, sur la cour de récréation sont :

- 8h30-8h45
- 12h-12h10
- 13h20-13h30
- 16h30-16h40

- Lorsque l'enseignante est de surveillance (portail ou cour), merci d'attendre qu'elle soit disponible afin de lui permettre la vigilance nécessaire.

L'école ouvre ses portes à partir de **8h30** (accueil échelonné).

Les enfants de PS1-PS2-MS et GS-CP-CE1 feront les entrées et les sorties par le portail côté jardin, les CE1 feront leurs récréations (matin et après-midi) sur la cour des CE-CM.

Les horaires sont à respecter : **8h45** pour le matin et **13h30** pour l'après-midi. Les portails sont ensuite fermés à clé par rapport aux normes de sécurité imposées aux établissements scolaires.

Pour les enfants qui mangent à la maison, le retour **ne peut se faire avant 13h20 l'après-midi**.

- ➔ **GARDERIE** : le car arrivant à partir de 16h30, les enfants qui resteront sur la cour à 16h40 seront automatiquement conduits à la garderie municipale par le car.

En cas d'imprévu (retard, personne récupérant votre enfant...) merci d'adresser un mail à : eco29.st-joseph.la-martyre@e-c.bzh .

L'école n'est pas responsable d'accident survenant en dehors de ces heures officielles lors de fêtes, kermesses, réunions, matinées travaux. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

× Rappels

Afin de respecter les mesures sanitaires, nous vous demandons d'acheter des biscuits plutôt que des gâteaux « faits maison » pour les anniversaires. Nous rappelons que les bonbons ne sont pas autorisés. Merci de votre compréhension.

Une légère collation (fruits, fruits secs, barres de céréales, compotes) est autorisée pour les enfants à partir de la GS.

Concernant les enfants de maternelle (PS-MS), une collation en classe sur le temps d'accueil est proposée.

× Le cahier de liaison ECOLE-FAMILLE

~ Le cahier de liaison est le lien entre l'école et la famille, il servira à demander un rendez-vous, donner ou recevoir des informations concernant votre enfant.

Il est nécessaire de signer chaque document lu et/ou complété. Ce cahier est à remettre chaque jour dans le cartable de votre enfant.

~ Toute personne ne figurant pas sur la fiche de renseignements et venant chercher votre enfant devra être signalée par écrit à l'enseignante.

× Assurance scolaire

Tous les élèves sont assurés par la mutuelle St Christophe. **Il n'est plus nécessaire de fournir une attestation de responsabilité civile.**

× Activité piscine

L'activité piscine sera du **3 décembre au 24 janvier**, les deux séances par semaine sont maintenues : **le mardi et le vendredi**, la séance aura lieu de 14h à 14h40. **Les classes concernées restent à définir**, de plus amples informations vous parviendront à la rentrée. Il sera possible de passer l'agrément pour les nouveaux parents accompagnateurs en se présentant aux heures d'ouverture pour le public avec une carte d'identité.

* Les Activités Pédagogiques Complémentaires: APC

Tous les enfants seront donc accueillis directement dans leur classe et non plus sur la cour.

L'accueil se fera de manière échelonnée de 8h30 à 8h45 dans la classe.

Ainsi, à partir du CP, il sera proposé à certains enfants de venir dès 8h30 afin de consolider certaines notions ou travailler la méthodologie et ce dans le cadre des APC. Pour les autres enfants, des rituels seront proposés.

Une personne sera donc présente au portail afin de veiller à la sécurité des enfants.

Pour les enfants de maternelle, les modalités d'accueil restent inchangées, mais ils pourront arriver dès 8h30 également.

* Absences et retards

Absence imprévue: téléphonez le jour même avant 8h45 si possible ou envoyez un mail. A son retour, l'enfant montrera à l'enseignante un mot dans le cahier de liaison justifiant son absence.

Absence prévue: il est rappelé que les absences prévues sur temps scolaire et n'ayant pas de justification médicale ou d'évènement familial doivent rester exceptionnelles (à justifier dans le cahier de liaison).

* Dates de vacances 2024-2025

Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre .

Noël : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier.

Hiver : du samedi 8 février au lundi 24 février.

Printemps : du samedi 5 avril au mardi 22 avril.

Été: vendredi 4 juillet fin des classes.

Lors du pont de l'Ascension, les classes vaqueront **du mardi 27 mai au soir au lundi 2 juin.**

Le lundi de Pentecôte : **le lundi 9 juin est un jour sans école**, dit de « solidarité ».

La journée pédagogique des enseignants et AESH est fixée au vendredi 2 mai pour les écoles du territoire de Landerneau, la classe sera donc vaquée pour les enfants.

× Activités sportives

Pour les activités sportives, les enfants devront avoir une tenue appropriée et des chaussures de sport. Nous insistons sur le fait que toute dispense de sport ou de piscine doit être justifiée par un certificat médical. Le sport avec Gilles, animateur sportif, aura lieu le mardi pour chaque classe.

× Du côté de la pastorale...

Les informations vous parviendront à la rentrée.

× Les matinées travaux

L'OGEC organise trois matinées travaux où divers « petits travaux » sont proposés afin d'embellir l'environnement de travail et de vie de vos enfants. La première matinée travaux sera le samedi 5 octobre de 9h à 12h.

Un temps de désherbage et de travaux aura lieu le vendredi 30 août avant la rentrée !

× Le site de l'école

Le site de l'école est consultable à l'adresse suivante

<http://ecolesaintjosephlamartyre.com/>

N'hésitez pas à venir consulter les différents articles, le site est alimenté régulièrement.

Une page Facebook est désormais accessible également.

**Toute l'équipe vous souhaite de belles
vacances !**